

Dossier d'inscription 2023-2024
Espace d'animation jeunesse
Service éducation Ville de Saint-Erblon

L'espace d'animation jeunesse est accessible pour les jeunes scolarisés au collège (à partir de la 6^{ème}) et jusqu'à leur majorité.

L'inscription est valable à compter de réception du dossier complet et jusqu'à la fin de l'année civile (31/12/2023).

Pour que le dossier soit complet, les documents suivants sont à nous retourner :

- Dossier d'inscription 2023 rempli et signé
- Photocopies du carnet de vaccination à jour
- Attestation de la sécurité sociale (ou photocopie de la carte vitale)
- Responsabilité civile (photocopie de l'attestation d'assurances)
- Un règlement de 13€ pour l'année civile : numéraire ou chèque à l'ordre du trésor public.
- Le justificatif du coefficient familial (non obligatoire mais vous sera demandé en cas d'activité payante)

Le jeune :

NOM : Prénom :

Masculin Féminin

Date et lieu de naissance : le/...../..... à

Adresse :

☎ Téléphone portable du jeune

Les responsables légaux :

Responsable 1

Lien avec le jeune :

NOM et Prénom :

Situation familiale : Célibataire, Concubinage,
Marié, Pacsé, Séparé, Autre

Adresse :

☎ Domicile :

☎ Portable :

☎ Professionnel :

Adresse M@il :

Profession :

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

Responsable 2

Lien avec le jeune :

NOM et Prénom :

Situation familiale : Célibataire, Concubinage,
Marié, Pacsé, Séparé, Autre

Adresse :

☎ Domicile :

☎ Portable :

☎ Professionnel :

Adresse M@il :

Profession :

NOM et Prénom	Lien avec l'enfant	N° de Téléphone

Régime de protection sociale dont dépend l'enfant :

- Régime général – Nom de l'allocataire et n° CAF :
- Régime M.S.A. – n° M.S.A :
- Autre régime (caisse maritime, caisse de la navigation Intérieure) :

Assurance : La ville de Saint-Erblon, en tant qu'organisatrice de centre de vacances et d'accueil de mineurs, a souscrit une assurance responsabilité civile. Comme le prévoit la loi du 07/07/2001, nous informons « les responsables légaux des mineurs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent » (vérifiez auprès de votre assureur).

Nom de la compagnie et n° de la police d'assurance :
.....

Responsabilités :

Votre enfant est sous la responsabilité des animateurs à l'intérieur de la structure d'accueil, en cas de sorties programmées et pendant les séjours.

Autorisations diverses :

Je soussigné(e), responsable légal(e) de

➤ **Autorisation de sortie :**

- L'autorise à quitter seul(e) l'accueil fréquenté
- Ne l'autorise pas à quitter seul(e) l'accueil fréquenté

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

NOM et Prénom	Lien avec l'enfant	N° de téléphone

➤ **Autorisation de sortie en soirée lors d'activité spécifique :**

- L'autorise à quitter seul(e) l'accueil fréquenté
- Ne l'autorise pas à quitter seul(e) l'accueil fréquenté

➤ **Autorisation de transport :**

- Autorise les animateurs du service jeunesse à transporter mon enfant lors d'activités
- N'autorise pas les animateurs du service jeunesse à transporter mon enfant lors d'activités

Autorise mon enfant à utiliser les transports en commun dans le cadre de sortie en extérieur avec les animateurs du service jeunesse.

N'autorise pas mon enfant à utiliser les transports en commun dans le cadre de sortie en extérieur avec les animateurs du service jeunesse.

➤ **Droit à l'image et à la voix :**

- Accepte
- N'accepte pas

Que la photo et/ou l'image de l'enfant ci-dessus cité puisse(nt) figurer dans les publications de la commune (plaquettes, site internet, journaux, réseaux sociaux...) ou dans un film de présentation des activités de loisirs.

Remarque importante : Les renseignements ci-dessus et particulièrement les coordonnées téléphoniques doivent toujours être à jour. Toute modification devra être immédiatement portée à la connaissance de l'Espace Jeunes. Dans le cas contraire, la commune décline toute responsabilité en cas d'impossibilité de contacter les parents ou toute autre personne désignée. **Toutes ces informations ne seront pas diffusées, mais elles nous sont INDISPENSABLES afin d'assurer la gestion administrative de l'Espace Jeunes.**

Je soussigné(e), responsable légal(e) du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à, Le

Signature :

Contact :

Responsable jeunesse

espace.jeunes@saint-erblon.fr

06 35 57 63 36

.....

Si vous voulez suivre les actualités de l'espace jeunes, les activités à venir...
N'hésitez pas à suivre les réseaux sociaux de l'espace jeunes ci-dessous !

